

Conditions générales du stage de clown du 17 au 21 août 2020 à Amboise

Règles générales

Il est demandé aux participants du stage ponctualité et assiduité afin de garantir le bon déroulement des séances. Le prix indiqué est forfaitaire et s'entend pour un nombre d'heures global. Si une semaine avant la tenue du stage, le nombre d'élèves jugé nécessaire, tant pour l'efficacité pédagogique que pour la rentabilité de la formation n'a pas été atteint, le stage pourra être annulé. L'adhésion à l'association est actuellement fixée à 10€ pour l'année.

Facilités de paiement

Des facilités de paiement peuvent être accordées : en 2 fois maximum encaissable avant le 15 octobre 2020; les chèques doivent nous être remis le premier jour du stage.

Inscription

La signature du présent document implique l'inscription au stage de clown du 24 au 28 août 2020 à Amboise.

Résiliation

Toute résiliation doit être notifiée au moins un mois avant la date de début du stage. Passé ce délai, les 150€ d'inscription ne seront pas restitués.

Emploi du temps

Horaires : du lundi 17 au vendredi 21 août 2020 de 13h00 à 18h00.

Lieu : La Charpente – 4 rue Charles PEGUY – 37400 AMBOISE

IMPORTANT

Théâtre Instant Présent - étant une Association régie par le droit français, celui-ci **s'applique y compris l'article L.222-1 du Code du Travail concernant les jours fériés.**
Seront chômés les jours fériés.

A _____ le / /

Nom / Prénom

Signature

précédée de la mention « *lu et approuvé* »